

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE BILAN 2013-2015



Le Sud-Ouest
Montréal 

POUR UN
**SUD-OUEST
DURABLE** 



MOT DU MAIRE

POUR UN ARRONDISSEMENT PLUS VERT,
PLUS ATTRAYANT
ET PLUS SÉCURITAIRE !

01

C'est avec fierté que je vous présente le fruit de nos efforts écoresponsables des dernières années. Ce bilan de nos actions liées à notre Plan local de développement durable 2013-2015 donne un aperçu du travail qui a été réalisé jusqu'à présent, conjointement avec plusieurs organismes, de nombreux citoyens et, bien sûr, le personnel de l'Arrondissement. Nous avons collectivement mis l'épaule à la roue et fait un bon bout de chemin. Et le travail est loin d'être terminé!

Ce document nous permet de faire le point et pave la voie pour les années à venir.

Avec ses 25 actions pour 87 engagements, ce plan nous a permis de pousser plus loin le travail déjà amorcé dans Le Sud-Ouest et de rendre notre arrondissement plus vert, plus attrayant et plus sécuritaire!

Nous avons des objectifs ambitieux et nous avons mis de l'avant des mesures novatrices en développement durable. Je pense, entre autres, à notre campagne de propreté, aux sommes importantes investies pour rendre nos rues plus sécuritaires, notamment notre offensive pour réduire la vitesse et ainsi favoriser les déplacements actifs, à la collecte des résidus alimentaires maintenant accessible partout sur notre territoire, et j'en passe.

Nos partenaires et la population ont répondu présent et se sont investis dans la réalisation de nos propositions en faveur de l'environnement. Cela me remplit de fierté et me donne l'énergie nécessaire pour continuer cet important travail.

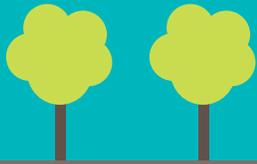
Au nom des membres du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest, je vous remercie d'avoir pris part à cet effort pour offrir aux générations actuelles et futures un milieu sain où elles pourront s'épanouir.

Le maire de l'arrondissement,

Benoit Dorais
Président du conseil d'agglomération
de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

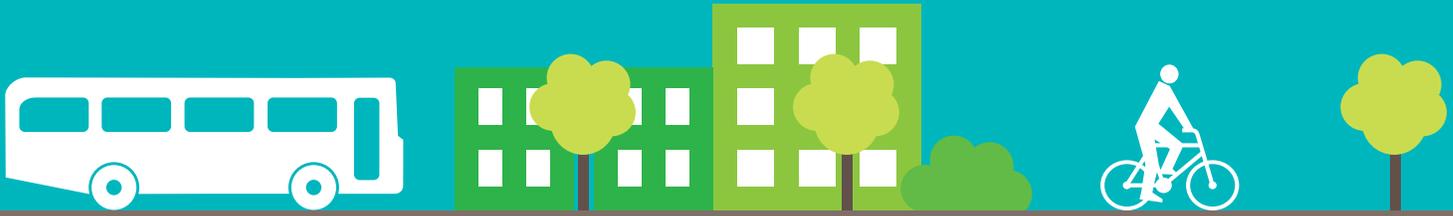
- 06 **ORIENTATION 1**
Améliorer la qualité de l'air et réduire
les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- 14 **ORIENTATION 2**
Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
- 25 **ORIENTATION 3**
Pratiquer une gestion responsable des ressources
- 30 **ORIENTATION 4**
Adopter de bonnes pratiques de développement
durable dans les industries, commerces et
institutions
- 32 **ORIENTATION 5**
Améliorer la protection de la biodiversité
dans les milieux naturels, les espaces verts et
la route bleue
- 34 **VOLET SOCIAL**



PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2013

- > Dévoilement du *Plan local de développement durable* en mars 2013 au conseil d'arrondissement et présentation aux citoyens lors de l'événement *Printemps durable* ;
- > Disponibilité de cinq cartes OPUS à l'usage des employés depuis 2013 ;
- > Participation à la journée *En ville sans ma voiture* ;
- > Nomination pour le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Griffintown dans le cadre du *Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal* ;
- > Aménagement de sentiers au parc Marguerite-Bourgeoys ;
- > Aménagement du jardin communautaire des Seigneurs ;
- > Réalisation et promotion du projet woonerf Saint-Pierre ;
- > Obtention du premier prix pour le woonerf Saint-Pierre dans la catégorie « Meilleur aménagement visant l'intégration urbaine » du concours *Vers des rues plus conviviales* du Conseil régional de l'environnement de Montréal ;
- > Implantation de la collecte des résidus alimentaires pour 3 000 portes (huit logements et moins) dans Saint-Paul-Émard ;
- > Plantation de 300 arbres admissibles à la subvention du *Plan d'action canopée*, en plus des programmes réguliers de plantation (2012 et 2013).





PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

- > **Modification du règlement d'urbanisme : retrait de l'obligation d'aménager un nombre minimal de cases de stationnement pour les nouvelles constructions et bonification des exigences concernant les matériaux utilisés pour l'aménagement de ces cases ;**
- > **Début du marquage permanent pour les passages piétonniers ;**
- > **Organisation du premier *Park(ing) Day* (utilisation ludique d'un espace de stationnement) ;**
- > **Réaménagement complet du jardin communautaire Petite-Bourgogne ;**
- > **Aménagement du parc de la Ferme-Brodie (jeux pour enfants, sentiers et plantations) ;**
- > **Réalisation d'un terrain de soccer/football naturel au parc De La Vérendrye ;**
- > **Bonification de l'îlot de fraîcheur de l'école Charles-Lemoyne ;**
- > **Aménagement des ruelles vertes Desnoyers et Blanchard et mise en chantier de celle située entre les rues Charon et Bourgeois ;**
- > **Implantation de la collecte des résidus alimentaires pour 11 000 portes supplémentaires (huit logements et moins) dans Saint-Paul-Émard ;**
- > **Plantation de 336 arbres par l'Arrondissement et de 140 dans le cadre du *Plan d'action canopée* ;**
- > **Financement et mise en place d'un plan d'action pour la gestion de l'agrile du frêne : assurer le maintien de la canopée, amorcer le remplacement d'une partie des frênes infestés et augmenter la biodiversité des arbres publics ;**
- > **Protection légale de deux espaces verts aménagés en parcs par les citoyens et l'éco-quartier Sud-Ouest: le jardin des Citoyens et le jardin Sébastopol.**



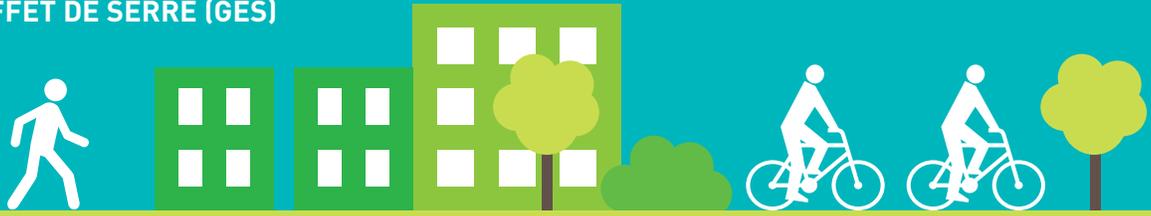
PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- > Marquage permanent de plus de 25 passages piétonniers et de bordures protectrices, notamment dans les rues Montfort et Saint-Paul et aux abords de certaines écoles primaires ;
- > Création d'un nouveau lien cyclable sur la rue Richmond reliant l'avenue Lionel-Groulx au canal de Lachine ;
- > Développement de parcours de ruelles vertes en collaboration avec le Regroupement des éco-quartiers (ceinture verte Saint-Paul-Émard) ;
- > Réalisation de la phase 1 de la promenade Smith (travaux terminés à 95 % entre les rues Peel et Murray) ;
- > Création du parc du Bassin-à-Gravier sur le site des Bassins du Nouveau Havre ;
- > Sensibilisation, verdissement et nettoyage dans le cadre du Projet Graffitis (Pro-Vert Sud-Ouest mandaté par l'Arrondissement) ;
- > Lancement d'une campagne de sensibilisation pour protéger les carrés d'arbre durant l'hiver ;
- > Élaboration de la campagne *Tout doux dans ma rue* pour faire connaître la nouvelle limite de vitesse à 30 km/h dans les rues de l'arrondissement ;
- > Piétonisation d'une partie de la rue Eadie dans Saint-Paul-Émard ;
- > Implantation de la collecte des résidus alimentaires pour 5748 portes (huit logements et moins) de Pointe-Saint-Charles.



ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR
ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)



LÉGENDE

LÉGENDE DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION

| | |
|---------------------|-------------------------|
| À VENIR : | Action non entamée |
| 25 % : | Action réalisée à 25 % |
| 50 % : | Action réalisée à 50 % |
| 75 % : | Action réalisée à 75 % |
| 100 % : | Action réalisée à 100 % |
| EN CONTINU : | Action en continu |



OBJECTIF 1.1

CONTRIBUER À RÉDUIRE DE 30 % LES
ÉMISSIONS DE GES DE LA COLLECTIVITÉ
MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT
À 1990

ACTION 1

METTRE EN OEUVRE DES MESURES DE
RÉDUCTION DES GES

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 1 S'assurer du bon état de son parc de véhicules à moteur

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Âge moyen des véhicules : 8,5 ans ;
- > Le Plan d'entretien de la Ville est suivi.

- 2 Inciter les employés à bannir la marche au ralenti du moteur des véhicules et à pratiquer une conduite écologique

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

Nouveaux employés de la voirie sensibilisés à la marche au ralenti.



3 Offrir aux employés davantage d'options en transport durable lors des déplacements d'affaires

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 75 %

ARRONDISSEMENT :

- > Disponibilité de cinq cartes OPUS à l'usage des employés depuis 2013 ;
- > Abonnement à Communauto pour les ingénieurs des Travaux publics ;
- > Disponibilité de douches pour les employés dans les locaux de la mairie.

ÉCO-QUARTIER :

- > Environ 90 % des déplacements se font sans voiture.

4 Sensibiliser les employés au transport durable pour les déplacements domicile/travail

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Participation à la journée *En ville sans ma voiture* et la journée *Park(ing) Day*.

5 Mener une campagne de sensibilisation auprès des citoyens sur la marche au ralenti du moteur des véhicules

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Maintien de 90 panneaux interdisant la marche au ralenti du moteur des véhicules et distribution de billets de courtoisie.

ÉCO-QUARTIER :

- > Sensibilisation spontanée dans les ruelles et dans le cadre de projets de verdissement (environ 20 activités par année).

6 Réfléchir sur les enjeux concernant le stationnement sur terrains privés

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Modification du règlement d'urbanisme dans le but d'en retirer l'obligation d'aménager un nombre minimal de cases de stationnement pour les nouvelles constructions et de bonifier les exigences concernant les matériaux (exemple : pavés alvéolés) utilisés pour l'aménagement de ces cases.

ÉCO-QUARTIER :

- > Promotion du verdissement des espaces de stationnement par l'utilisation de dalles vertes, de cessions de places, etc.

ACTION 2

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET DES NOUVEAUX BÂTIMENTS

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 7 Suivre les critères LEED Or sur l'énergie pour la construction du futur clos de la voirie

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 50 %



ARRONDISSEMENT :

- > La date de début des travaux sera annoncée en 2017.
- 8 Éliminer progressivement la réfrigération aux hydrochlorofluorocarbures (HCFC) dans les arénas

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 50 %



ARRONDISSEMENT :

- > Mise aux normes du système de réfrigération de la patinoire de l'aréna Saint-Charles (pas de HCFC).
- 9 Éliminer graduellement le mazout léger pour le chauffage des bâtiments municipaux

ÉTAT D'AVANCEMENT : À VENIR



ARRONDISSEMENT :

- > Cette responsabilité relève de la ville centre.

ACTION 3

AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU PARC DE VÉHICULES CONVENTIONNELS

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 10 Remplacer les véhicules énergivores par des véhicules hybrides ou à faible consommation

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 75 %



ARRONDISSEMENT :

- > Achat d'environ trois voitures Prius hybride par année pour les inspecteurs.

- 11 Évaluer les technologies de pointe qui améliorent le rendement et en faire l'installation sur la flotte de véhicules

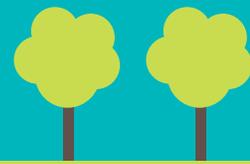
ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU



ARRONDISSEMENT :

- > Installation du système O-Zone Tech II (système de gestion de ralenti inutile) sur les véhicules de l'Arrondissement.





ACTION 4

ENCOURAGER L'ÉLECTRIFICATION DES VÉHICULES DE LA FLOTTE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

12 Évaluer l'acquisition de véhicules électriques

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 25 %

ARRONDISSEMENT :

- > L'expérience menée avec le véhicule électrique acheté en 2011 n'a pas été concluante, compte tenu de son autonomie insuffisante. Le véhicule n'a pas été conservé.

13 Remplacer la flotte de surfaceuses et les coupe-bordures de glace par des équipements électriques

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 100 %

ARRONDISSEMENT :

- > Achat de coupe-bordures et de surfaceuses électriques pour le complexe récréatif Gadbois et l'aréna Saint-Charles.



ACTION 5

PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

14 Promouvoir la campagne *Défi Climat* auprès des employés et des citoyens

ÉTAT D'AVANCEMENT : AUCUN

- > La campagne a été annulée.

15 Sensibiliser les citoyens et les employés dans le cadre d'événements dédiés au développement durable

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 75 %

ARRONDISSEMENT :

- > Lancement du *Plan local de développement durable du Sud-Ouest* dans le cadre d'un grand événement sous le thème *Printemps durable* (300 personnes) ;
- > Promotion et participation au *Park(ing) Day* ;
- > Soutien au Festival d'architecture expérimentale Bellastock ;
- > Promotion de la *Journée d'embellissement* et distribution de végétaux.

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation au *Jour de la Terre*, au *Park(ing) Day* et à la *Journée d'embellissement* ;
- > Organisation d'ateliers de sensibilisation auprès des groupes communautaires, des organismes et des écoles sur différents sujets : compostage, récupération d'eau, plantation, agriculture urbaine, biodiversité, changements climatiques, etc.

ACTION 6

INTÉGRER LE TRANSPORT ACTIF ET DURABLE AUX AMÉNAGEMENTS SUR LE TERRITOIRE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

16 Maintenir les exigences de l'Arrondissement et continuer à intervenir dans les dossiers qui ont un impact montréalais

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Prises de position publiques concernant la réalisation du futur échangeur Turcot, du nouveau pont Champlain, du système léger sur rail (SLR), de l'autoroute Bonaventure et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

17 Optimiser les normes d'aménagement favorisant le transport actif dans les futurs projets immobiliers sur le domaine privé

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Modifications au règlement d'urbanisme concernant les normes d'aménagement pour l'emplacement des unités de vélo et l'augmentation du nombre d'espaces de stationnements pour vélo.

18 Poursuivre l'intégration du transport actif et durable dans les grands projets aux abords des bâtiments publics et dans le cadre de projets privés de construction

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Encourager les promoteurs à intégrer des espaces d'autopartage dans les projets immobiliers de Griffintown et sur le site des Bassins du Nouveau Havre ;
- > Nomination du Projet particulier d'urbanisme (PPU) Griffintown dans le cadre du *Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal* ;
- > Ajout de pistes cyclables et de passages piétonniers en lien avec des projets immobiliers (marquage permanent, saillies, balises), entre autres dans la rue Richmond, entre William et le canal de Lachine, et la rue Basin, entre les rues du Séminaire et Richmond ;
- > Acceptation du projet du Salon 1861 (transformation d'une église en espaces multifonctionnels) malgré l'absence de stationnement pour encourager le transport actif.

19 Inciter les promoteurs à prévoir l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides dans leurs projets

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Les bornes de recharge électriques sont exigées dans les projets résidentiels de Griffintown.





ACTION 7

FAVORISER LE RECOURS AUX DÉPLACEMENTS ACTIFS

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

20 Déployer l'offre de vélo en libre-service

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Ajout de 31 bornes BIXI et optimisation des stations existantes ;
- > Disponibilité d'un vélo en libre-service à l'usage des employés.

21 Améliorer l'offre de stationnement et de supports sécuritaires pour vélos

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Ajout d'environ deux ou trois supports à vélo et de sept espaces de stationnement par année dans les parcs ;
- > Collaboration à l'aménagement d'un abri à vélos sécurisé derrière le métro Lionel-Groulx.

22 Mettre en œuvre des mesures de réduction de la circulation qui favorisent les déplacements actifs et collectifs

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Ajout de 51 nouvelles saillies de trottoir.

23 Collaborer au développement du réseau cyclable sur le territoire

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Augmentation du réseau cyclable de 6,45 km ;
- > Création d'une piste cyclable dans la rue Richmond, reliant l'avenue Lionel-Groulx au canal de Lachine.

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation au développement et à la mise en œuvre de projets Quartier 21 dans Saint-Paul-Émard et La Petite-Bourgogne (sentiers pédestres et cyclables).

24 Développer des liens piétonniers et des sentiers accessibles au public, fonctionnels et cohérents sur les domaines publics et privés

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Création d'une allée piétonne entre la rue Ottawa et le canal de Lachine (en partenariat avec Parcs Canada) ;
- > Obtention d'une servitude de passage pour créer un passage piétonnier près du 1845, rue William ;
- > Transformation de certaines portions des rues Montfort, Saint-Paul et Richmond en rues partagées ;
- > Création d'un passage piétonnier donnant accès au canal de Lachine à partir de la rue Saint-Patrick, près du 2365, grâce à l'obtention d'une bande de terrain appartenant au promoteur immobilier.

ACTION 8

PROMOUVOIR LE TRANSPORT ACTIF ET DURABLE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

25 Diffuser régulièrement les améliorations du réseau de transport actif

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Diffusion d'informations sur les pistes cyclables et autres mesures favorisant le transport actif dans les médias sociaux et au 311.

26 Développer un réseau d'échanges avec des experts et promoteurs du transport actif

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Adhésion au programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo Québec ;
- > Rencontres annuelles avec la Coalition de la Petite-Bourgogne qui chapeaute le projet Quartier 21 pour le Sentier de La Bourgogne.

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation active aux comités d'aménagement des quartiers et aux comités Quartier 21.

27 Inciter les institutions et les entreprises qui génèrent beaucoup de déplacements à développer des stratégies de mobilité durable

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Promotion des services du Centre de gestion de déplacements Voyagez Futé, qui offre des solutions de rechange à l'utilisation de la voiture solo auprès de certaines entreprises.

28 Poursuivre l'événement *En ville sans ma voiture*

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 100 %

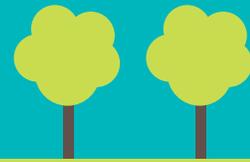
ARRONDISSEMENT :

- > Organisation de la journée *En ville sans ma voiture* en 2013 et du *Park(ing) Day* en 2014 et 2015 .

ÉCO-QUARTIER :

- > L'éco-quartier a occupé un espace de stationnement et fait de la sensibilisation auprès des citoyens dans le cadre de l'événement *Park(ing) Day* en 2012, 2013 et 2014.





OBJECTIF 1.2

CONTRIBUER À ATTEINDRE LE STANDARD PANCANADIEN EN MATIÈRE DE PARTICULES FINES DANS L'AIR AMBIANT 30 G/M D'ICI 2020

ACTION 9

RÉDUIRE L'UTILISATION DU CHAUFFAGE AU BOIS EN MILIEU URBAIN

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

29 Promouvoir la réduction de l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 75 %

ÉCO-QUARTIER :

- > Diffusion d'information sur ses diverses plateformes et distribution de dépliants lors d'événements.



LE SUD-OUEST INVITE LES CITOYENS À CONTRIBUER À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

- > Optez pour la marche, le vélo, le covoiturage, le taxi partagé et les transports collectifs ;
- > Réduisez votre consommation d'essence en effectuant les trajets les plus courts lors de vos déplacements ;
- > Conduisez en réduisant votre vitesse ;
- > Éliminez la marche au ralenti du moteur ;
- > Voyez à l'entretien régulier de votre véhicule ;
- > Disposez les pneus et les huiles usées de manière responsable en les retournant chez le marchand ;
- > Mettez de côté les résidus domestiques dangereux (RDD) et apportez-les à l'écocentre ;
- > Déposez les piles usagées dans les contenants prévus à cet effet dans les bâtiments municipaux ou autres endroits désignés ;
- > Retournez vos médicaments périmés dans les pharmacies ;
- > Limitez l'utilisation de la climatisation ;
- > Remplacez le foyer au bois par un foyer aux granules ou par un autre type de foyer sans combustion de bois et conforme à la réglementation.

PAR TEMPS DE SMOG

- > Réduisez davantage l'utilisation du foyer au bois ;
- > Redoublez d'efforts pour réduire l'utilisation de la voiture ;
- > Optez autant que possible pour le transport actif et collectif.

**OBJECTIF 2.1**

CONTRIBUER À RÉDUIRE DE 25 % LE SOLDE MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL ET LA BANLIEUE D'ICI 2012 EN S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX MONTRÉALAIS DE 25 À 44 ANS QUI QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE

ACTION 10

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES QUI SOIT ABORDABLE, SAIN ET ÉCOLOGIQUE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 30 Exiger que les promoteurs développent une offre qui tient compte de la mixité des besoins lors de l'approbation des projets**

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Le *Plan d'action en matière d'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels du Sud-Ouest* stipule que 30 % des logements doivent être abordables (incluant 15 % de logements sociaux) dans tout nouveau projet.

- 31 Soutenir les marchés saisonniers offrant des produits de qualité à prix abordable**

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Soutien à la mise en place d'un système d'approvisionnement en produits frais et peu coûteux ;
- > Adoption d'une nouvelle réglementation pour faciliter la tenue de marchés saisonniers.

- 32 Soutenir les initiatives locales d'agriculture urbaine**

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Réaménagement complet des jardins communautaires Petite-Bourgogne et des Seigneurs ;
- > Protection légale de deux espaces verts aménagés en parcs par les citoyens et l'éco-quartier Sud-Ouest: le jardin des Citoyens et le jardin Sébastopol ;
- > Relocalisation du jardin collectif la Dent verte ;
- > Distribution de compost, de fines herbes et de plantes potagères.

ÉCO-QUARTIER :

- > Soutien et réalisation d'initiatives en agriculture urbaine (recherche de financement, mobilisation, partage d'expertise, appui à l'entretien, etc.) ;
- > Aménagement d'une douzaine de petits jardins de plantation par année ;
- > Organisation d'une vingtaine d'ateliers de semis par année.

33 Continuer à appuyer les initiatives citoyennes de jardins accessibles à la communauté

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Maintien, réaménagement ou agrandissement de six jardins communautaires : des Seigneurs, La Petite-Bourgogne, Pointe-Verte, Légumière Rose-de-Lima, Angrignon et Les Bons Voisins.

34 Poursuivre la mise en œuvre de la Politique culturelle du Sud-Ouest

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Consolidation du programme de diffusion culturelle hors les murs ;
- > Élaboration de plusieurs projets de médiation culturelle et de résidences d'artistes par la maison de la culture Marie-Uguay (2014), en partenariat avec les artistes et les partenaires du milieu ;
- > Organisation d'activités pour promouvoir la maturité et la persévérance scolaire par la division de la culture et les bibliothèques qui offrent une programmation spécifique pour les écoles.



35 Déployer localement l'offre de diffusion municipale pour les activités sports-loisirs, culture et bibliothèques

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Mise sur pied du programme de diffusion culturelle hors les murs, incluant les pianos publics et les concerts dans les parcs ;
- > Programmation culturelle jeunesse offerte dans les quatre bibliothèques en tenant compte des besoins spécifiques de la population dans un souci d'inclusion ;
- > La maison de la culture offre des programmes de médiation en collaboration avec les écoles, les citoyens et les groupes communautaire ;
- > Accessibilité d'une offre culturelle variée à faible coût ou gratuite grâce au nombre d'installations et à leur proximité ;
- > Mise en place d'une résidence d'artiste avec le sculpteur Jean Brillant, dans le parc du Premier-Chemin-de-Fer.

ÉCO-QUARTIER :

- > Organisation d'activités festives et sportives dans les ruelles, les jardins et les parcs ;
- > Animation dans les bibliothèques ;
- > Organisation de randonnées à vélo.

36 Organiser des activités festives pour la communauté (Jeux du Sud-Ouest, Fête nationale du Québec, Fête de Noël)

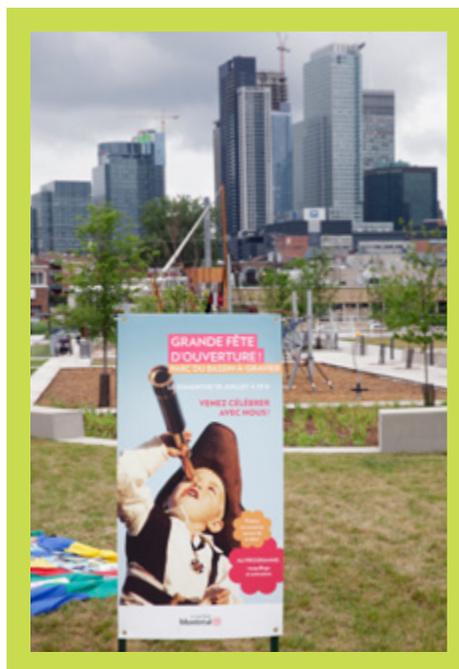
ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Fête nationale du Québec (jusqu'à 5 000 personnes) ;
- > Jeux du Sud-Ouest (3 000 personnes) ;
- > Jeux de la rue (300 jeunes) ;
- > Beach Party (1 200 personnes) ;
- > Fête de Noël (3 200 personnes) ;
- > Fêtes de clôture du Club de lecture d'été (400 enfants) ;
- > Soirées des ados (300 participants).

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation à plusieurs fêtes, dont la Fête de Noël des familles de Saint-Henri, le Festi-Pointe (Pointe-Saint-Charles), la Fête des récoltes avec le Comité d'éducation aux adultes (CÉDA) et la Fête de quartier de la Petite-Bourgogne.



37 Promouvoir les activités et les événements à caractère familial (par exemple : Fête de Noël des familles)

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Diffusion de l'information culturelle en provenance de la ville centre et de l'Arrondissement ;
- > Promotion de la Fête des voisins et de la Fête de quartiers sur le site Internet et les médias sociaux ;
- > Augmentation de 3 % du taux de fréquentation des bibliothèques et de 45 % pour les activités hors les murs grâce, entre autres, au service de Biblio-mobile offert dans les résidences pour aînés (de 2011 à 2015) ;
- > Soutien financier à l'activité d'apprentissage des échecs en plein air ainsi qu'à plusieurs festivals et fêtes de quartier.



38 Implanter dans les bâtiments publics (sports, loisirs, culture) des aires favorisant le bien-être des familles avec jeunes enfants

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Installation de tables à langer, de chaises hautes, de panneaux pour allaitement dans le cadre du projet qualité famille dans les centres sportifs et de loisirs, les piscines et les bibliothèques ;
- > Installation de chaises d'allaitement à la piscine du square Sir-George-Étienne-Cartier ;
- > Accessibilité à un espace dédié aux collections jeunesse et à une salle d'animation pour recevoir, entre autres, les partenaires institutionnels dans les quatre bibliothèques ;
- > Implantation d'un carré de sable pour accueillir les familles avec de jeunes enfants dans le jardin communautaire Angrignon ;
- > Création d'une zone famille dédiée aux enfants de 0-3 ans dans le cadre de la Fête de la famille.

39 Favoriser l'occupation des chalets par des organismes partenaires

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Accueil d'organismes dans le cadre de projets de développement social au chalet du parc Saint-Gabriel (depuis 2013);
- > Présence de l'éco-quartier du Sud-Ouest au chalet du parc Campbell-Ouest;
- > Présence de trois organismes sportifs au chalet du parc De La Vérendrye;
- > Présence des projets Occupons nos parcs aux parcs Vinet, Campbell-Ouest et au carré d'Hibernia (été et hiver);
- > Présence du projet Vision vers l'avenir, en été, au chalet du parc Louis-Cyr;
- > Présence de l'organisme Loisirs Saint-Charles au chalet du carré d'Hibernia durant toute la période des travaux à l'aréna Saint-Charles (2015);
- > Prêt du chalet du parc Oscar-Peterson, durant l'été, pour un projet d'animation et d'intervention porté par plusieurs organismes partenaires;
- > Accessibilité hivernale des chalets des parcs Oscar-Peterson, Campbell-Ouest et du carré d'Hibernia, lorsque des animations sont offertes sur les patinoires extérieures;
- > Accueil du projet PACTE au parc Campbell-Ouest durant l'été.

ACTION 11

AMÉNAGER DES QUARTIERS DURABLES

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 40 Mettre en œuvre le *Plan directeur des parcs et espaces verts***

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Retrait d'équipements désuets et mise aux normes de nombreux espaces verts, notamment les parcs Herb-Trawick, Jessie-Maxwell-Smith, de la Ferme-Brodie et du Curé-Albert-Arnold;
- > Rencontres trimestrielles avec l'Opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles, pour le suivi et la mise en œuvre du Plan;
- > Protection légale de deux espaces verts aménagés en parcs par les citoyens et l'éco-quartier Sud-Ouest : le jardin des Citoyens et le jardin Sébastopol.



41 Réaliser des projets d'aménagement d'espaces verts et d'embellissement et de verdissement de ruelles

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Aménagement de sentiers au parc Marguerite-Bourgeoys ;
- > Réaménagement du jardin communautaire des Seigneurs ;
- > Réalisation du woonerf Saint-Pierre dans Saint-Henri ;
- > Aménagement du parc de la Ferme-Brodie (jeux pour enfants, sentiers et plantations) ;
- > Aménagement d'un terrain de soccer/football naturel au parc De La Vérendrye ;
- > Aménagement d'un talus au parc Angrignon pour protéger les espaces verts du stationnement illégal ;
- > Réaménagement complet du jardin communautaire Petite-Bourgogne ;
- > Bonification de l'îlot de fraîcheur de l'école Charles-Lemoyne ;
- > Aménagement des ruelles vertes Desnoyers et Blanchard et mise en chantier de celle située entre les rues Charon et Bourgeoys ;



- > Parachèvement de la phase 1 de l'aménagement de la promenade Smith, entre les rues Peel et Murray (95 %) ;
- > Aménagement du parc du Bassin-à-Gravier sur le site des Bassins du Nouveau Havre ;
- > Plantation de vivaces dans 15 carrés d'arbre avec les citoyens et l'éco-quartier, dans le cadre de la Journée d'embellissement.

ÉCO-QUARTIER :

- > Soutien et réalisation de projets de ruelles vertes dans tous les quartiers de l'arrondissement ;
- > Participation et distribution de végétaux aux citoyens et aux groupes.

42 Appuyer les initiatives citoyennes de verdissement et d'embellissement et promouvoir les projets

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Financement de projets de ruelles vertes et de déminéralisation ;
- > Organisation d'une campagne d'embellissement et d'un concours avec remise de prix ;
- > Réalisation, en collaboration avec l'éco-quartier, des ruelles Blanchard II, Beaulieu, Blake, Charon-Bourgeoys, Chatham, du Collège, Desnoyers, Georges-Vanier, Marc-Sauvalle, Marin, Sainte-Madeleine et Paillasson II.

ÉCO-QUARTIER :

- > Aide aux projets de jardins sur les terrains d'écoles ;
- > Réalisation de projets de verdissement dans la Petite-Bourgogne grâce à une subvention fédérale ;
- > Appui aux jardins citoyens de Pointe-Saint-Charles ;
- > Organisation de la distribution de compost et rôle conseil ;
- > Participation à la campagne visant à protéger les carrés d'arbre durant l'hiver.

43 Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action sur le patrimoine bâti des secteurs établis

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 75 %

ARRONDISSEMENT :

- > Études et listes des immeubles d'intérêt patrimonial identifiés au plan d'action sur le patrimoine ont été complétées ;
- > Prise en charge des bâtiments menacés ;
- > Formation des employés et valorisation des efforts et des bons coups (en continu).

44 Revitaliser les artères commerciales

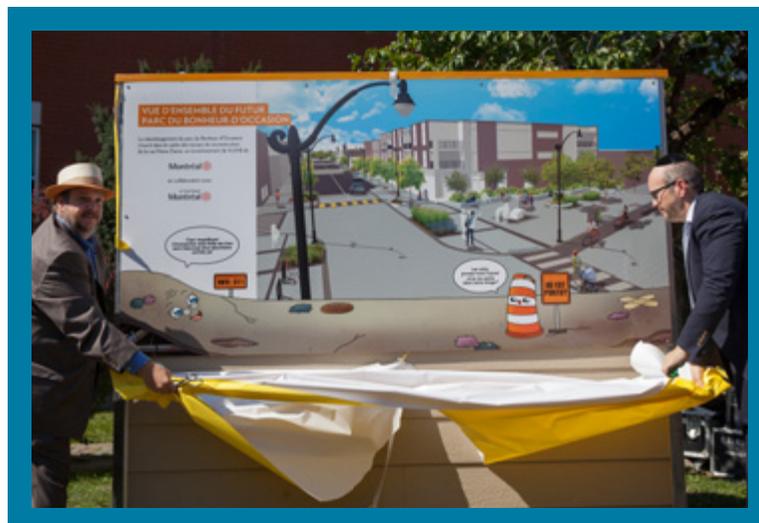
ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Appui financier offert aux rues Notre-Dame et du Centre, ainsi qu'aux sociétés de développement commercial du boulevard Monk et du Quartier du Canal ;
- > Mise sur pied d'un processus d'idéation pour le réaménagement de la rue Notre-Dame: *La dame se refait une beauté* ;
- > Démarche de consultation publique et mise en place d'un plan d'action pour la revitalisation du boulevard Monk ;
- > Création de la Société de développement commercial (SDC) Quartier du Canal ;
- > Processus d'idéation avec l'aide de l'organisme *Montréal en mouvement*, en vue de repenser le pôle Atwater – Lionel-Groulx.

ÉCO-QUARTIER :

- > Appui à l'embellissement du boulevard Monk par l'aménagement de carrés d'arbre.



ACTION 12

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LA COMMUNAUTÉ

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

45 Appuyer la mise en œuvre du Programme Éco-quartier

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Financement annuel au YMCA Pointe-Saint-Charles pour des projets tels que :
 - les ruelles vertes ;
 - les sites de dépôt volontaire de résidus alimentaires ;
 - des corvées de propreté ;
 - des ateliers sur la conservation de l'eau, le réemploi et la gestion des matières résiduelles.
- > Financement supplémentaire au YMCA pour :
 - sensibiliser les citoyens à la collecte des résidus alimentaires ;
 - repérer les frênes situés sur le domaine privé ;
 - mettre en place un projet de sensibilisation à la propreté et à la bonne gestion des matières résiduelles dans les édifices de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

46 Faire connaître le *Plan local de développement durable (PLDD)* de l'Arrondissement auprès des employés, des partenaires, des organismes et des citoyens

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Dévoilement du Plan en mars 2013 au conseil d'arrondissement. Dépôt sur le site Internet, diffusion dans les médias sociaux et mention lors des événements en lien avec le développement durable ;
- > Organisation de l'événement phare *Printemps durable*, en mai 2013, visant à mobiliser les citoyens et les partenaires sur les enjeux du développement durable.

47 Présenter le PLDD aux tables locales de concertation

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 75 %

ARRONDISSEMENT :

- > Présentation du Plan à deux des quatre tables de concertation locales et aux responsables de plusieurs organismes.



48 Favoriser la propreté des quartiers et l'embellissement

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Distribution gratuite de fleurs annuelles, de vivaces et de plantes potagères lors de la campagne d'embellissement ;
- > Organisation d'un concours annuel d'embellissement pour les citoyens ;
- > Nettoyage d'environ 30 000 m² de surface couverte de graffitis sur les domaines privés et publics, par l'Arrondissement en partenariat avec des organismes du milieu ;
- > Accès à de l'équipement pour l'effacement de graffitis sur les propriétés privées ;
- > Lancement de la campagne *La propreté, une question de fierté!*, comprenant les slogans « Tes vidanges me dérangent. » et « Merde ! Ramasse-toi. ». Cette campagne fut récompensée d'une Plume d'excellence remise par l'*Association des communicateurs municipaux du Québec* ;
- > Déploiement de brigades de propreté dans le cadre de la campagne montréalaise sur la propreté ;
- > Financement de la patrouille verte chargée de sensibiliser les citoyens aux questions environnementales.

ÉCO-QUARTIER :

- > Plantation de vivaces et de plantes annuelles dans les carrés d'arbre et les espaces publics ;
- > Organisation de corvées de nettoyage annuelles dans tous les quartiers.

ACTION 13

APAISER LA CIRCULATION

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

49 Poursuivre l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation et à en faire la diffusion

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Investissements annuels d'environ 500 000 \$, soit 10 fois plus qu'auparavant, pour l'ajout de saillies, balises saisonnières « Attention à nos enfants », « Limite de vitesse 30 km/h », balises à chevrons et panneaux clignotants ;
- > Premier prix décerné au woonerf Saint-Pierre dans la catégorie « Meilleur aménagement visant l'intégration urbaine » du concours *Vers des rues plus conviviales* du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE) ;
- > Réduction de la limite de vitesse à 30 km/h sur les artères près des parcs et des écoles ;
- > Campagne de communication *Tout doux dans ma rue* pour faire connaître la nouvelle limite de vitesse à 30 km/h dans les rues de l'arrondissement. Cette campagne fut récompensée d'une Plume d'excellence remise par l'*Association des communicateurs municipaux du Québec* ;
- > Piétonisation de la rue Eadie.

ÉCO-QUARTIER :

- > Installation de bacs à fleurs dans les ruelles aux prises avec des problèmes de circulation.



ACTION 14

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÎLOTS DE CHALEUR.

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

50 Intégrer des objectifs de réduction des îlots de chaleur dans le futur plan d'urbanisme

ÉTAT D'AVANCEMENT : À VENIR

ARRONDISSEMENT :

- > Le plan sera révisé à la suite de l'adoption du schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal.

51 Poursuivre l'aménagement et créer des espaces verts, des toitures vertes, des ruelles, des murs verts et des stationnements verts dans les projets publics et privés

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Application de la réglementation favorisant la réduction des îlots de chaleur en ce qui concerne l'installation ou la réfection de toitures ;



- > Application de la réglementation concernant le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) devant être inclus dans les nouvelles constructions ;
- > Plantation annuelle de vivaces et de fleurs annuelles dans les nouvelles saillies.

PRO-VERT SUD-OUEST :

- > Aménagement de près de 225 m² de murs végétalisés sur des propriétés privées et publiques pour lutter contre les graffitis.

ÉCO-QUARTIER :

- > Réalisation d'une quinzaine de projets de verdissement, incluant jardins et ruelles vertes ;
- > Mise sur pied du projet *Ceinture verte* dans Saint-Paul-Émard (début 2015).

52 Identifier le cadre d'intervention favorisant le verdissement et la lutte contre les îlots de chaleur sur les domaines public et privé

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 50 %

ARRONDISSEMENT :

- > Cette mesure pourra réellement être mise de l'avant suite à l'adoption du Plan d'urbanisme de la ville centre. Dans l'intervalle, l'Arrondissement identifie et utilise au maximum les espaces ayant un potentiel de verdissement.





53 Soutenir le rayonnement des projets de lutte contre les îlots de chaleur et promouvoir la réglementation afférente

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Adhésion au *Plan d'action canopée* de la ville centre ;
- > Financement de 1,4 M\$ et mise en œuvre d'un plan d'action local sur l'agrile du frêne, incluant la sensibilisation et l'envoi de dépliants porte à porte aux propriétaires.

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation à la campagne *Un arbre pour mon quartier*.

LE SUD-OUEST INVITE LES CITOYENS À CONTRIBUER À ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

- > Respectez les horaires de cueillette et effectuez le dépôt en bordure de rue afin de ne pas obstruer la circulation ;
- > Utilisez, lors de promenades, les paniers de recyclage et les poubelles dans les endroits publics ;
- > Participez ou initiez des corvées de propreté dans votre quartier ;
- > Participez ou initiez des activités de verdissement dans votre quartier ;
- > Compostez vos résidus organiques afin de limiter vos déchets ;
- > Participez ou initiez des projets d'agriculture urbaine ;
- > Utilisez des produits écologiques pour l'entretien du gazon et des plates-bandes ;
- > Pratiquez l'herbicyclage ;
- > Respectez les limites de vitesse ;
- > Adoptez une conduite sécuritaire, calme et préventive.





OBJECTIF 3.1

CONTRIBUER À RÉDUIRE DE 15 %
LA PRODUCTION D'EAU POTABLE D'ICI 2014
PAR RAPPORT À L'AN 2000

ACTION 15

OPTIMISER LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES
BÂTIMENTS, LES PROJETS ET LES OPÉRATIONS

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 54 Inciter les promoteurs immobiliers (résidentiel, commercial et institutionnel) à mettre en place des systèmes et des appareils qui économisent l'eau potable et des systèmes de récupération et de gestion des eaux usées

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Favorisation des projets LEED qui intègrent cet aspect.

- 55 Poursuivre le programme de dépistage et de réparation de fuites d'eau sur le réseau d'aqueduc

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Réparation de plus de 425 fuites d'aqueduc entre 2013 et 2015.

OBJECTIF 3.2

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE
RUISSELLEMENT QUI SE DÉVERSENT DANS
LES COURS D'EAU

ACTION 16

FAVORISER LE CAPTAGE, LA RÉTENTION ET
L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE À LA SOURCE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 56 Définir le cadre d'intervention favorisant le captage, l'infiltration, la rétention et la récupération des eaux de pluie dans les projets immobiliers et dans les futurs aménagements publics

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 50 %



ARRONDISSEMENT :

- > Application du *Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales* pour tous nouveaux projets immobiliers.

57 Aménager des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Réalisation d'un projet de biorétention dans la rue Basin (réseau séparatif) ;
- > Aménagement de saillies végétalisées favorisant le captage des eaux de pluies, notamment à l'angle des rues Notre-Dame et de la Montagne ;
- > Agrandissement d'une dizaine de fosses sur le domaine public et déminéralisation d'environ 1000 m² en partenariat avec l'éco-quartier.

ÉCO-QUARTIER :

- > Réalisation d'aménagements favorisant le captage des eaux pluviales (fosses de plantation, plates-bandes, bacs) ou sa récupération (barils, gouttières), ainsi que la déminéralisation dans les projets d'aménagement pilotés par l'éco-quartier.

58 Sensibiliser les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie et à la réduction de la consommation d'eau

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 25 %

ARRONDISSEMENT :

- > Promotion de la campagne « L'arrosage, c'est simple ! », produite par la ville centre ;
- > Présence de la patrouille bleue durant deux mois à l'été pour faire de la sensibilisation.

ÉCO-QUARTIER :

- > Organisation d'un kiosque lors de la *Journée mondiale de l'eau* ;
- > Vente de barils de récupération d'eau de pluie toute l'année.

ACTION 17

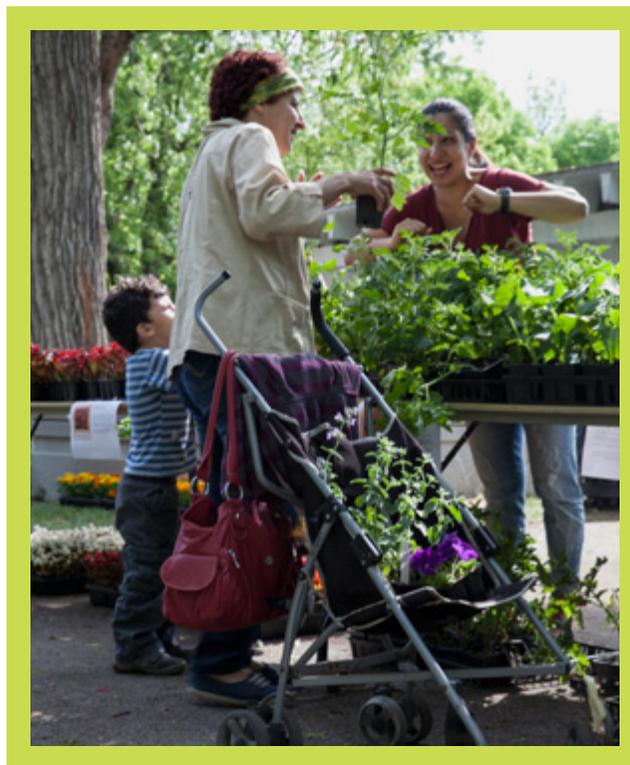
ÉLABORER ET ASSURER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN LOCAL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

59 Compléter le Plan local de gestion des matières résiduelles (PGMR)

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 100 %

- > Le *Plan local de gestion des matières résiduelles* a été finalisé en 2013 et un suivi est effectué depuis.



OBJECTIF 3.3

CONTRIBUER À LA RÉCUPÉRATION DE 80 % DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES, DES RDD, DES RÉSIDUS DE CRD ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019

ACTION 18

IMPLANTER DES MESURES DE RÉDUCTION À LA SOURCE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

60 Sensibiliser les employés à une consommation responsable

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Utilisation d'un message en bas de chaque courriel incitant les usagers à n'imprimer que si nécessaire ;
- > Mise en place d'un système de récupération des cartouches d'encre ;
- > Nouvelle politique incitative visant à limiter le nombre de photocopies.

61 Favoriser l'utilisation de l'eau potable dans les édifices municipaux

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 25 %

ARRONDISSEMENT :

- > Mise en place de fontaines d'eau munies d'un filtre près des machines à café.

62 Sensibiliser les concessionnaires et les partenaires à la réduction à la source

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 25 %

ARRONDISSEMENT :

- > Vente en vrac des produits des marchés saisonniers.

ÉCO-QUARTIER :

- > Ateliers dans les écoles, les bibliothèques et auprès des organismes, sur la protection et la bonne gestion de l'eau, la consommation responsable et la récupération, le recyclage et la valorisation des déchets.

63 Interdire le plastique no 6 dans toutes les installations de l'Arrondissement, dans les comptoirs alimentaires sous sa juridiction et durant les activités tenues dans ses édifices

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Aucune utilisation de plastique n° 6 dans les locaux ;
- > Élimination des verres en carton ou en polystyrène près des machines à café.



64 Augmenter la communication sans papier

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Saisie en ligne des heures travaillées pour l'ensemble du personnel (cols blancs, professionnels et cadres) ;
- > Séances du conseil d'arrondissement et du comité consultatif d'urbanisme (CCU) sans papier.

65 Tenir des événements écoresponsables

ÉTAT D'AVANCEMENT : À VENIR

ARRONDISSEMENT :

- > Intégration de la notion d'écoresponsabilité dans les processus d'organisation d'événements.

66 Sensibiliser les promoteurs d'événements sur le territoire ou dans les édifices municipaux à une gestion responsable

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 25 %

ARRONDISSEMENT :

- > Sensibilisation des promoteurs à la tenue d'événements écoresponsables (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social) ;
- > Révision du guide du promoteur où il sera question des événements écoresponsables.

ACTION 19

IMPLANter DES MESURES DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

67 Implanter des îlots volontaires de récupération dans les parcs et espaces publics

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Installation de 120 poubelles à deux voies sur rue (déchets-récupération) et de 25 bacs de récupération dans les édifices de l'Arrondissement ;
- > Implantation de sites de dépôts volontaires des résidus alimentaires ;
- > Implantation de poubelles à compaction solaire au parc Angrignon ;
- > Partenariat avec l'entreprise Électrobac pour la récupération des petits appareils électroniques au complexe récréatif Gadbois.

68 Valoriser les résidus de construction, de rénovation et de démolition

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > L'Arrondissement exige un plan de récupération ou de valorisation lors de la démolition d'un bâtiment ;
- > Soutien au Festival d'architecture éphémère Bellastock (réemploi de matériaux).



69 Développer des filières de réemploi

ÉTAT D'AVANCEMENT : RÉALISÉE À 25 %

ÉCO-QUARTIER :

- > Organisation d'activités sur le réemploi dans les édifices de l'OMHM ;
- > Projet de café-réparation d'objets brisés soutenu par des bénévoles dans le chalet de parc Campbell-Ouest.

70 Déposer des contenants pour les piles usagées dans tous les bâtiments municipaux

ÉTAT D'AVANCEMENT : 25 %

ARRONDISSEMENT :

- > Un point de collecte est disponible au complexe récréatif Gadbois depuis 2015.

LE SUD-OUEST INVITE LES CITOYENS À PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

- > Évitez l'achat de produits suremballés ;
- > Favorisez l'achat local dans les commerces de proximité (près de maison, près du travail) ;
- > Utilisez les sites de compostage collectif ;
- > Participez aux collectes de résidus verts et de feuilles mortes ;
- > Utilisez des produits écoresponsables ;
- > Achetez des produits fabriqués de matières recyclées ;
- > Utilisez un sac réutilisable pour les emplettes ;
- > Optez pour des appareils à faible consommation d'énergie ;
- > Encouragez les organismes de réemploi (friperie, ressourcerie, etc.) ;
- > Réduisez votre consommation d'eau en installant des appareils à faible débit ;
- > Utilisez un baril de récupération d'eau de pluie ;
- > Éliminez la consommation de plastique n° 6.



ORIENTATION 4

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS



OBJECTIF 4.1

CONTRIBUER À FAIRE DE MONTRÉAL UN LEADER NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES PROPRES D'ICI 2020

ACTION 20

STIMULER LA DEMANDE DE TECHNOLOGIES, DE PRODUITS ET DE SERVICES OFFERTS

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 71 Évaluer les impacts de l'implantation d'appareils de production d'énergie verte en milieu urbain (éoliennes, panneaux solaires ou autres)

ÉTAT D'AVANCEMENT : À VENIR

- 72 Inciter les promoteurs et entrepreneurs à construire et rénover les bâtiments dans un esprit beaucoup plus vert

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > À travers sa réglementation, l'Arrondissement envoie un message clair aux promoteurs quand à sa volonté de voir se réaliser des projets écoresponsables.

OBJECTIF 4.2

CONTRIBUER À AUGMENTER DE 30 % LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES OU D'ADHÉSIONS À DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX VOLONTAIRES À MONTRÉAL D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 2010

ACTION 21

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FORMATION SUR LA CERTIFICATION ET LES PROGRAMMES

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

- 73 Participer aux rencontres du Réseau des partenaires du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* sur le thème de la certification et des programmes environnementaux.

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Participation régulière aux rencontres du Réseau des partenaires.



74 Participer à des formations et à des colloques sur le développement durable

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Présence au déjeuner-causerie portant sur l'état de l'eau à Montréal ;
- > Participation à divers colloques tels que la gestion de matières résiduelles, l'air, les changements climatiques, etc.



LE SUD-OUEST INVITE LES ORGANISATIONS À ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > Participez au Plan de développement durable de l'arrondissement ;
- > Adoptez des mesures de réduction à la source, de récupération et de valorisation ;
- > Participez à la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) et à la journée En ville sans ma voiture ;
- > Inscrivez-vous en ligne à titre de partenaire du plan et engagez-vous à réaliser des actions concrètes ;
- > Participez à la campagne Révélez votre nature ;
- > Tenez des événements responsables ;
- > Sensibilisez vos employés au transport actif et collectif ;
- > Optez pour les énergies vertes et les technologies propres ;
- > Adhérez à des programmes environnementaux volontaires ;
- > Visez des certifications d'excellence environnementale lors de la construction de bâtiments (LEED, BOMA, etc.)

ORIENTATION 5

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES MILIEUX NATURELS, LES ESPACES VERTS ET LA ROUTE BLEUE



OBJECTIF 5.1

CONTRIBUER À AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES VERTES À MONTRÉAL EN FAISANT PASSER LA CANOPÉE DE 20 À 25 % D'ICI 2025 PAR RAPPORT À 2007

ACTION 22

PARTICIPER À LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE SUR LE VERDISSEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

75 Assurer le respect des critères de revitalisation de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Tenue de rencontres et présentation aux élus du plan préliminaire d'aménagement de l'écoterritoire par la Direction des grands parcs et du verdissement (DGPV) ;
- > Interventions auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le but de faire respecter les ententes concernant la falaise.

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation aux rencontres concernant la falaise Saint-Jacques.

ACTION 23

CONTRIBUER À L'AUGMENTATION ET À LA CONSERVATION DU COUVERT VÉGÉTAL

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

76 Participer aux projets collaboratifs du conseil municipal pour créer, protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Participation, avec l'éco-quartier, le Conseil régional de l'environnement (CRE) et le Regroupement des éco-quartiers, aux rencontres sur les projets des Bassins du Nouveau Havre, de la falaise Saint-Jacques, du PDUES et du Pôle Gadbois, etc.

77 Augmenter le couvert végétal par la plantation d'arbres et en assurer la pérennité

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Plantation d'environ 2000 arbres, incluant ceux plantés dans le cadre du *Plan d'action canopée* ;
- > Mise en place et financement d'un plan d'action sur la gestion de l'agrile du frêne permettant d'assurer le maintien de la canopée, tout en amorçant le remplacement d'une partie des frênes ;



- > Réalisation de l'inventaire des frênes sur les propriétés privées en appuie à la lutte contre l'agrile du frêne et sensibilisation des citoyens ;
- > Modification réglementaire favorisant la plantation d'arbres dans les cours avant.

SOVERDI :

- > Plantation annuelle de 20 à 30 arbres dans le cadre du programme *Un arbre pour mon quartier*.

ÉCO-QUARTIER :

- > Plantation de nombreux arbres et arbustes dans le cadre du projet *Verdissons la Petite-Bourgogne* ;
- > Création d'un arboretum le long du chemin de fer du CN dans Saint-Henri.



78 Sensibiliser et accompagner les Industries, commerces et institutions (ICI) à verdir leurs espaces communs dans le cadre du programme *Révélez votre nature*

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Établissement des normes minimales de verdissement par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine ;
- > Inclusion d'une catégorie « Industries, commerces et institutions » dans le cadre du concours annuel d'embellissement.

ÉCO-QUARTIER :

- > Participation active au programme *Révélez votre nature* ;
- > Verdissement de la cour de l'école primaire Saint-Gabriel, grâce à la plantation de sept arbres et d'une trentaine d'arbustes fournis par l'Arrondissement.



ACTION 24

ÊTRE SOLIDAIRE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

79 Encourager l'implantation d'entreprises d'économie sociale sur le territoire

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Possibilité de remboursement des frais de permis et d'une contribution ponctuelle aux entreprises d'économie sociale sur le territoire ;
- > Soutien à l'arrivée du Groupe Paradoxe, une entreprise d'insertion sociale, dans l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

80 Collaborer avec des entreprises d'économie sociale tout en respectant les ententes-cadres

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Sollicitation des fournisseurs suivants :
 - Paradoxe (événements, séances d'information, production) ;
 - Cuisine-Atout (traiteur).

81 Continuer à être un chef de file en ce qui a trait à l'inclusion de logements abordables

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Mise en œuvre du *Plan d'action en matière d'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels*.

82 Appuyer les projets de logements sociaux, communautaires et abordables

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

En 2013 :

- > Dépôt de trois dossiers de demande d'inclusion (portion sociale) et de 116 engagements définitifs (étape confirmant la participation de la ville centre et de la Société d'habitation du Québec).

En 2014 :

- > Aucun dossier ;

En 2015 :

- > Aucun dossier.



ACTION 25

ÊTRE ÉQUITABLE

LE SUD-OUEST S'ENGAGE À :

83 Poursuivre la démarche *Municipalités amies des aînés (MADA)*.

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Expansion du projet de Biblio mobile initié en 2011 ;
- > Obtention d'une subvention de 100 000 \$ pour l'aménagement du parc intergénérationnel Joe-Beef ;
- > Gratuité de certains services pour les personnes âgées, notamment l'enregistrement des animaux de compagnie ;
- > Déneigement prioritaire des débarcadères devant les résidences pour personnes âgées.

84 Appliquer la *Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal*

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Nomination d'un élu responsable de la politique ;
- > Formation des cadres, des élus et de plusieurs employés ;
- > Aménagement de bateaux pavés et de passages piétonniers ;
- > Ajout d'une dizaine d'espaces de stationnement pour handicapés par année ;
- > Installation de détecteurs sonores au coin de la rue Delisle et de l'avenue Atwater ;
- > Mise aux normes d'accessibilité universelle du centre Monseigneur-Pigeon ;
- > Modification de six espaces de stationnement existants dans les zones tarifées pour faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées et ajout de quatre emplacements dans les zones non tarifées.





85 Développer une politique locale d'accessibilité universelle

ÉTAT D'AVANCEMENT : À VENIR

ARRONDISSEMENT :

- > Le Sud-Ouest se conforme aux orientations de la ville centre.

86 Collaborer à la réalisation de mesures d'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

ARRONDISSEMENT :

- > Aide financière au groupe AGIR, un organisme autonome à but non lucratif, pour les membres de la communauté LGBTQ.

87 Poursuivre le *Plan d'action en accès à l'égalité en emploi (PAEE)*

ÉTAT D'AVANCEMENT : EN CONTINU

- > Adhésion aux principes du *Plan d'action en accès à l'égalité en emploi*.



